

Il avait accusé son prof d'être anti-musulman

Un élève de 11 ans a été exclu du collège Racine, à Alençon, à la suite de propos tenus après l'hommage rendu à Samuel Paty.

Un élève de 6^e du collège Racine, à Alençon, a été exclu de son établissement à l'issue d'un conseil de discipline qui s'est réuni mardi, en fin de journée. Le garçon âgé de 11 ans avait été convoqué avec ses parents pour répondre de diffamation à l'égard de l'un de ses professeurs.

À plusieurs reprises, au moins les 6 et 16 novembre, dans les couloirs et la cour de récréation de l'établissement, l'adolescent avait accusé l'un de ses enseignants d'être anti-musulman. Des déclarations qu'il a commencé à proférer dans les jours qui ont suivi l'hommage national rendu, après les vacances de la Toussaint, à Samuel Paty, ce professeur de Conflans-Sainte-Honorine (Yvelines) assassiné à la sortie de son collège.

Port du voile

D'après nos informations, c'est une interprétation erronée ou malveillante de propos déformés de l'enseignant qui aurait conduit l'élève à s'en prendre à lui. À l'origine, le professeur aurait, entre autres, indiqué aux élèves de l'une de ses classes que le port d'un voile, qu'il réponde à un impératif religieux ou à un seul souhait vestimentaire, ne pouvait être accepté dans l'enceinte de l'établissement scolaire.

Effrayé par la tournure des événements et par les rumeurs infondées qui ont enflé au fil des jours, l'enseignant a déposé plainte pour diffamation. Le professeur a été placé sous protection policière, une surveillance aurait notamment été mise en place autour de son domicile et du collège.

Plusieurs élèves et des adultes ont été entendus dans le cadre de l'enquête diligentée par le parquet d'Alençon. « **En l'état, vu la sanction éducative et le jeune âge de l'élève, aucune suite judiciaire n'a été envisagée au terme des nombreuses auditions qui ont été effectuées** », indique le procureur de la République, François Coudert.

Contactés, ni Philippe Paris, principal du collège Racine, ni Françoise Moncada, directrice académique des services de l'Éducation nationale (Dasen), n'ont souhaité s'exprimer sur le sujet.